



du BP JEPS - Brevet Professionnel de la
Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport
ACTIVITES DE LA FORME

**PIECES A FOURNIR OBLIGATOIREMENT POUR LE 10
MAI 2020 DERNIER DELAI :**

- Fiche d'inscription avec photo d'identité (voir ci-dessous)**
- Un **certificat médical ORIGINAL** (voir ci-dessous) de non contre-indication à la pratique des activités de la forme, datant de moins d'un an.
- Une **attestation de formation au PSC1**.
- Photocopie de **vosre carte nationale d'identité recto-verso** en cours de validité
- Une attestation d'assurance en responsabilité civile
- Pour les personnes en situation de handicap, l'avis d'un médecin agréé par la Fédération française handisport ou par la Fédération française de sport adapté ou désigné par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées sur la nécessité d'aménager le cas échéant les tests d'exigences préalables selon la certification visée.
- Un chèque de 40,00 €**, libellé à l'ordre de l'agent comptable du CREPS de Poitiers correspondant aux frais d'inscription et aux épreuves des TEP (Tests d'Exigences Préalables à l'entrée en formation).

FICHE D'INSCRIPTION

aux Tests d'Exigences Préalables à l'entrée en formation (TEP) du BPJEPS Activités de la forme.

A RETOURNER AU CREPS DE POITIERS PAR ENVOI POSTAL

CHATEAU DE BOIVRE – 86580 VOUNEUIL-SOUS-BIARD

POUR LE 10 MAI 2020 dernier délai

Photo

- Vos coordonnées :

Mme M.

Nom _____ Nom de jeune fille _____

Prénom _____

Adresse : _____

Code postal _____ Ville _____

Age _____ Date et lieu de naissance ___ / ___ / ___ à _____

Téléphone personnel _____ e-mail _____

Situation familiale _____

Diplômes scolaires et/ou universitaires obtenus : _____

Dernière classe ou études suivies : _____

CERTIFICAT MEDICAL

Je soussigné(e).....,

Docteur en médecine, certifie avoir examiné ce jour :

M.

et avoir constaté qu'il ou elle ne présente pas de contre-indication à la pratique et à l'enseignement des activités de la forme.

Fait le

Signature et cachet (obligatoire)